

ICN – Comptes publics

La publication des données notifiées dans le cadre de la Procédure de déficit excessif pour la période de 2010 à 2014, planifiée pour le 31 mars à 15h, est reportée au 17 avril 2014 au plus tôt.

Dans l'intervalle, conformément à la procédure en place, les données notifiées sont examinées par Eurostat en collaboration avec l'ICN. L'ICN a décidé de postposer la publication en raison des analyses demandées par Eurostat lors de la visite de dialogue bilatérale de février 2014.